

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 24 janvier 2005 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy.

Également présents, monsieur Armand Comeau, directeur général, Me Jacques Robichaud, greffier et madame Micheline L. Morency, trésorière.

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 20 janvier 2005, à tous les membres du Conseil.

2005-01-16 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que modifié.

Point retiré : 3.1, Premier projet de règlement no 245-45.

ADOPTÉE

2005-01-17 Liste des comptes payés du mois de décembre 2004 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de décembre 2004, au montant de **105,467.06 \$**.

ADOPTÉE

2005-01-18 Liste des comptes à payer du mois de décembre 2004 - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de décembre 2004, au montant de **542,645.02 \$**.

ADOPTÉE

2005-01-19 Liste des comptes spéciaux à payer du mois de décembre 2004 - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la liste des comptes spéciaux à payer du mois de décembre 2004, au montant de **108,586.87 \$**.

ADOPTÉE

D'autoriser M. André Morin, directeur de la Gestion du territoire, à signer le formulaire de demande d'admissibilité.

ADOPTÉE

2005-01-24 DEMANDE EN VERTU DU « PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS » - PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'ÉPURATION ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Considérant que des travaux sont nécessaires pour agrandir l'usine d'épuration, pour améliorer les équipements d'assainissement et pour ajouter de nouveaux étangs;

Considérant que les travaux recommandés sont admissibles au « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ».

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le conseil municipal autorise la présentation du projet d'agrandissement de l'usine d'épuration et d'assainissement des eaux dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités » et confirme l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

D'autoriser M. André Morin, directeur de la Gestion du territoire, à signer le formulaire de demande d'admissibilité.

ADOPTÉE

2005-01-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de lever la séance à 19h37.

ADOPTÉE

Michel Tartre
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc

